

Préserver l'efficacité des antibiotiques en améliorant le bon usage : une priorité de sante publique

Les antibiotiques sont des médicaments majeurs dans l'arsenal thérapeutique, sauvant des vies depuis de nombreuses années. Ils permettent de traiter des infections dues à des bactéries, et ne sont pas efficaces contre les virus et les champignons.

L'efficacité des antibiotiques est menacée par la résistance des bactéries. Il s'agit d'une pandémie silencieuse que l'Organisation mondiale de la santé considère comme une des plus grandes menaces pour l'humanité.

L'utilisation des antibiotiques engendre une pression de sélection sur les bactéries conduisant à l'apparition de bactéries résistantes : en effet, des bactéries exposées aux antibiotiques développent des mécanismes de défense, diminuant ou supprimant l'action des antibiotiques destinés à les combattre.

Tout le monde peut être infecté par une bactérie résistante quel que soit l'âge ou l'état de santé, et chacun peut transmettre des bactéries résistantes à son entourage. Ainsi une personne qui n'a jamais pris un antibiotique peut être infectée par une bactérie résistante provenant d'une autre personne. Cette situation peut se produire partout, et pas uniquement à l'hôpital.

L'apparition de bactéries résistantes aux antibiotiques s'est progressivement développée : des bactéries autrefois sensibles à un antibiotique voire à plusieurs antibiotiques ne le sont plus, et désormais des bactéries résistent à tous les antibiotiques connus. Ce phénomène d'antibiorésistance engendre des difficultés de prise en charge avec des infections qui peuvent durer plus longtemps, entraîner plus de complications, ou provoquer un nombre croissant d'impasses thérapeutiques.

Toute prise d'antibiotique concourt à l'émergence de bactéries résistantes. Mais l'usage abusif et inapproprié des antibiotiques a contribué au développement et à la dissémination de bactéries résistantes aux antibiotiques.

- Un usage abusif : une part trop importante de la consommation d'antibiotiques est attribuée à des traitements inutilement prescrits, comme pour des infections virales. Malgré des efforts pour en limiter l'usage, la France se situe toujours parmi les plus grands consommateurs d'antibiotiques en Europe.
- Un usage inapproprié : notamment par l'utilisation d'antibiotiques « plus générateurs de résistance », à spectre antibactérien large¹, dans des situations qui ne le nécessitent pas ou d'une durée excessive.

¹ Le spectre antibactérien d'un antibiotique est destiné à caractériser l'activité microbiologique d'un antibiotique sur une espèce bactérienne en tenant compte des résistances. Un antibiotique à large spectre est efficace contre un grand nombre de bactéries à l'inverse d'un antibiotique à spectre étroit qui aura une action sur un petit nombre de bactéries, plus ciblées. L'un des inconvénients de l'utilisation d'antibiotique à large spectre est l'augmentation du risque de développement de l'antibiorésistance.



Ces mésusages sont d'autant plus inacceptables lorsqu'ils s'inscrivent dans un contexte de fortes tensions de certains antibiotiques. Un respect des recommandations de bon usage des antibiotiques conduisant à une réduction des prescriptions permettrait de limiter des problèmes de pénurie en particulier lors des épidémies hivernales.

Lancé il y a plusieurs années, ce slogan « Les antibiotiques, c'est pas automatique ! » reste toujours d'actualité.

Préserver l'efficacité des antibiotiques en améliorant leur utilisation et en évitant leur mésusage est donc une priorité ainsi qu'un enjeu majeur de santé publique pour les générations actuelles et futures. Ceci est d'autant plus important que la perspective de voir arriver de nouveaux antibiotiques est limitée en raison principalement d'une faible rentabilité de ces médicaments ayant conduit à un appauvrissement de la recherche.

Consultez notre dossier thématique sur l'antibiorésistance :
<https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/lantibioresistance>

Recommandations de bon usage des antibiotiques

Principes généraux : mieux prévenir, mieux prescrire, mieux informer

Les professionnels de santé sont les premiers acteurs de la mise en œuvre de la stratégie de la juste utilisation des antibiotiques. Pour préserver le plus longtemps possible l'efficacité des antibiotiques, il faut réduire et mieux cibler leur utilisation, en accompagnant ces actions d'une information adaptée à tous les acteurs impliqués.

Mieux prévenir les infections et limiter leur transmission

- Respecter les gestes barrières (hygiène des mains, port du masque...)
- Rappeler l'intérêt de la vaccination : les enfants aussi bien que les adultes peuvent être protégés de diverses infections virales (virus de la grippe, du Covid-19...) et bactériennes (pneumocoque...) en se faisant vacciner. Les vaccins contribuent ainsi à limiter l'usage des antibiotiques

Mieux prescrire les antibiotiques

- Respecter les situations pour lesquelles il n'est pas recommandé de prescrire des antibiotiques, notamment en cas d'infections présumées virales
- Prescrire l'antibiotique le plus adapté (en privilégiant les antibiotiques à spectre étroit)
- Prescrire les posologies et les durées de traitement appropriées

Mieux informer le patient, son entourage et les parents, notamment :

- Sur l'évolution naturelle de la maladie
- Sur la problématique de l'antibiorésistance
- Sur l'antibiotique qui est prescrit, et l'intérêt du respect de sa bonne utilisation (dose, durée)
- Sur la raison de non-prescription d'antibiotique dans des infections virales et l'intérêt de mesures pouvant soulager des symptômes. *Voir ordonnance de non-prescription d'antibiotiques*
- Sur la nécessité de ne pas pratiquer d'automédication avec les antibiotiques

Des actions particulièrement attendues par les professionnels de santé : médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens...

Ne pas prescrire d'antibiotiques dans des situations cliniques ne le nécessitant pas, comme :

- Rhinopharyngite, laryngite ;
- Otite congestive, otite séreuse *et* otite de diagnostic incertain ;
- Angine aiguë :
 - chez l'adulte ou l'enfant âgé de plus de 3 ans, si absence de test rapide oro-pharyngé d'orientation diagnostique (TROD) des angines à streptocoque bêta-hémolytique du groupe A (SGA) ou si TROD négatif,
 - chez un enfant âgé de moins de 3 ans.
- Bronchiolite, bronchite aiguë ;
- Grippe et Covid-19 ;
- Fièvre non expliquée ;
- En pratique bucco-dentaire (chez le sujet sain) : abcès parodontal ; alvéolite sèche ; avulsion dentaire avec alvéolectomie ; pulpopathies (pulpites réversibles ou irréversibles).

Dans le doute, ne pas prescrire d'antibiotiques et réévaluer le besoin dans les 48 heures si la situation clinique du patient le permet.

Une durée de traitement adaptée et courte pour des antibiotiques oraux dans la plupart des pathologies infectieuses courantes

- 5 jours pour des otites chez un enfant après l'âge de 2 ans, et quel que soit l'âge en cas de pénurie d'amoxicilline,
- 5 jours pour des pneumonies,
- 6 jours pour des angines bactériennes traitées par amoxicilline,
- 7 jours pour des infections bucco-dentaires (à adapter pour certains antibiotiques).

Consultez les recommandations de bonne pratique en vigueur

Fiches Haute Autorité de Santé (HAS) en collaboration avec la SPILF et le GPIP :

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3278764/fr/choix-et-durees-d-antibiotherapie-preconisees-dans-les-infections-bacteriennes-courantes

Prescription des antibiotiques en odontologie et stomatologie

<https://ansm.sante.fr/actualites/prescription-des-antibiotiques-en-odontologie-et-stomatologie>

<https://adf.asso.fr/guide-antibio/index.html#page=1>

Voir Recommandations spécifiques sur certains antibiotiques

<https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/les-antibiotiques>

<https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/fluoroquinolones>

Une utilisation large des tests rapides de diagnostic permet d'éviter le recours à des traitements antibiotiques inutiles.

Exemple : Prise en charge des angines aiguës

Le TROD angine constitue un outil essentiel pour distinguer une angine virale d'une angine bactérienne. Pour rappel, environ 80% des angines sont d'origine virale et ne nécessitent pas d'antibiotiques.

Les angines aiguës avec TROD angine positif sont à traiter par antibiotique.

- **Le médecin** peut effectuer le TROD angine lors de la consultation, ou recourir à une ordonnance conditionnelle (Voir principe ci-dessous).
- **Le pharmacien** peut réaliser des TROD angine à l'officine dans 2 situations :

Soit le patient (âgé de 10 ans ou plus) se présente directement à l'officine sans avoir consulté son médecin :

- dans les situations qui le permettent, en cas de test positif, le pharmacien oriente le patient vers son médecin ;

Soit le patient (âgé de 3 ans ou plus) présente une ordonnance conditionnelle :

- en cas de test positif, le pharmacien délivre les antibiotiques prescrits sous réserve que l'ordonnance soit toujours valable : l'ordonnance devient caduque dans un délai maximum de 7 jours.

Principe de l'ordonnance conditionnelle

Le prescripteur peut recourir à une ordonnance de dispensation conditionnelle pour la prescription d'antibiotiques en cas de suspicion d'angine bactérienne à streptocoque du groupe A.

Cette ordonnance conditionne la délivrance de l'antibiotique à la réalisation d'un TROD angine dont le résultat est positif.

Dans toutes ces situations, en cas de test négatif, une dispensation inutile d'antibiotiques sera évitée.

Dans des situations d'indisponibilité d'antibiotiques :

Respecter les recommandations établies spécifiquement dans des situations d'indisponibilité d'antibiotiques :

En cas d'indisponibilité de spécialités à base d'amoxicilline, en particulier s'agissant des présentations destinées aux enfants :

- Un recours aux préparations magistrales réalisées par les pharmaciens peut être envisagé,
- Eviter les reports de prescriptions vers d'autres antibiotiques pouvant être moins efficaces, plus générateurs de résistances, et disponibles en moindre quantité risquant de provoquer des ruptures sur ces autres antibiotiques : par exemple, cas de substitutions de l'amoxicilline seule, lorsqu'elle paraît adaptée par l'association amoxicilline-acide clavulanique qui relèverait d'un mésusage en utilisant un antibiotique à large spectre.

Se référer aux recommandations du-GPIP/SFP, AFPA et SPILF :

<https://www.infovac.fr/?view=article&id=1050:propositions-des-societes-savantes-sur-les-tensions-d-approvisionnement-des-formes-pediatriques-orales-d-amoxicilline-et-d-amoxicilline-acide-clavulanique&catid=2&highlight=WyJwXHUwMGU5bnVyaWUiXQ==>

De façon générale :

Envisagez le recours pour avis auprès de Centres régionaux en antibiothérapie (CRATB), en tant que structure d'expertise et d'appui à tous les professionnels de santé

<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/les-antibiotiques-des-medicaments-essentiels-a-preserver/des-politiques-publiques-pour-preserver-l-efficacite-des-antibiotiques/article/prevention-des-infections-et-de-l-antibioresistance-a-l-echelle-regionale>

Recommandations pour les patients et les parents

Les antibiotiques ne sont pas utiles contre tous les microbes : ils sont efficaces pour combattre des bactéries, ils ne le sont pas contre les virus et les champignons.

L'efficacité des antibiotiques est menacée par la résistance des bactéries, appelée antibiorésistance : des bactéries exposées aux antibiotiques développent des mécanismes de résistance, ce qui leur permet de survivre et de se reproduire, échappant ainsi à l'action de ces médicaments.

Tout le monde peut être infecté par une bactérie résistante, et chacun peut transmettre des bactéries résistantes à son entourage.

Une surconsommation ou un usage inapproprié des antibiotiques sont les causes principales du développement de l'antibiorésistance, menaçant ainsi l'efficacité de ces médicaments

Prendre des antibiotiques quand ils ne sont pas nécessaires ou ne pas suivre correctement la prescription médicale ne va pas améliorer votre état de santé, et peut même être nocif pour vous ainsi que pour votre entourage : le risque serait de contracter une infection qui ne pourrait plus être traitée par des antibiotiques efficaces.

Il est important que vous puissiez échanger avec les professionnels de santé sur la problématique de l'antibiorésistance et ses conséquences.

Préserver l'efficacité des antibiotiques est indispensable, et chacun peut y contribuer en suivant les recommandations.

En prévenant les infections et en limitant leur transmission :

- Les microbes se transmettent par des minuscules gouttelettes qui sont projetées dans l'air quand une personne malade tousse ou éternue. Des gestes simples permettent de réduire la transmission. Aussi respecter les gestes barrières, c'est faire barrage aux microbes : c'est contribuer à se protéger soi-même et à protéger son entourage.

Il est donc important de respecter certaines mesures comme se laver les mains et porter un masque.

- Les vaccins protègent contre certaines infections et contribuent ainsi à limiter l'usage des antibiotiques.

En suivant les règles de bon usage des antibiotiques :

Les antibiotiques n'ont aucune efficacité contre les infections virales, dont les bronchiolites, la grippe, le Covid-19, les rhinopharyngites, la grande majorité des angines et des otites. Ils ne vont donc pas soulager vos symptômes, ni accélérer votre guérison.

- en cas d'infection virale, votre médecin ne vous prescrira pas d'antibiotiques. Votre médecin pourra vous remettre une ordonnance de non-prescription.
- en cas de suspicion d'une angine, votre médecin ou votre pharmacien peut réaliser un test rapide (TROD) pour différencier une angine bactérienne d'une angine virale. Si le test est négatif, il n'est pas nécessaire d'utiliser un antibiotique qui sera dans ce cas totalement inutile.

En cas de difficultés pour obtenir l'antibiotique prescrit, il est possible que le pharmacien :

- prenne contact avec votre médecin pour définir un autre antibiotique efficace ou une autre présentation de l'antibiotique, adaptée à votre situation ;

- en cas d'indisponibilité de l'amoxicilline sous forme de suspension buvable en flacon, proposez une préparation magistrale à base d'amoxicilline destinée aux enfants.

L'action des antibiotiques n'est pas immédiate, il est souvent nécessaire d'attendre 48 ou 72 heures avant de ressentir les premiers effets. Il est donc important de respecter la prescription médicale et ne pas arrêter votre traitement prématurément.

- le traitement antibiotique doit être poursuivi pendant toute la durée prescrite à la posologie indiquée même si votre état s'améliore avant.

N'utilisez pas un antibiotique prescrit à quelqu'un d'autre. Un traitement antibiotique est spécifiquement prescrit pour un type d'infection et adapté à chaque personne.

A la fin du traitement, rapportez à votre pharmacien toutes les boîtes entamées ou non utilisées : ne jetez pas les boîtes d'antibiotiques avec vos déchets ménagers.

- en effet, en suivant le trajet des déchets ménagers, ces antibiotiques pénètrent dans les eaux de surface, où ils entrent en contact avec des bactéries et favorisent leur résistance.

Ces recommandations ont été élaborées en lien avec :

- Groupe de Pathologie Infectieuse Pédiatrique (GPIP) de la Société Française de Pédiatrie (SFP),
- Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA),
- Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF),
- Collège de Médecine Générale (CMG),
- Association Dentaire Française (ADF),
- Société Française de Chirurgie Orale (SFCO),
- Société Française de Stomatologie Chirurgie Maxillo Faciale et Chirurgie Orale (SFSCMFCO),
- Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF),
- Union de Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO),
- Syndicat National des Pharmaciens des Etablissements Publics de Santé (SYNPREFH),
- Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires (SNPHPU).

